

C'est quoi, ce chantier rue Colonel Pierre Avia ?

Quoi ?

Réfection de la chaussée

Où ?

Rue Colonel Pierre Avia

Quand ?

Du 28 octobre au 5 décembre 2019

Comment ?

- Travaux de désamiantage et reprise de structure de chaussée
- Réfection complète de la voie

Le chantier au jour le jour

⚠ Réalisation du tapis en 2 phases (avec maintien de la circulation).

Dans les années 70, l'amiante était employé pour renforcer certaines couches superficielles de la chaussée, réalisées en « enrobé ». Depuis 1997, l'utilisation de l'amiante est interdite dans les travaux publics et les bâtiments.

Enfermé dans l'enrobé, l'amiante ne présente aucun risque. Il devient dangereux lorsque cette couche superficielle est déconstruite, usiné mécaniquement sans moyens de protection ou de prévention (humidification par exemple).

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris, s'appuie pour mener ce type d'intervention sur l'espace public sur l'expérience et les savoir-faire d'entreprises spécialisées et accréditées dans ce domaine par des organismes tiers mais surtout sur des protocoles de désamiantage des chaussées éprouvés, sécurisés, communs à la profession, comme l'exige la législation en vigueur.

Contacts

RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - SUD OUEST
17, RUE CAUCHY, PARIS 15E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 01 53 98 21 50 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

ENTREPRISES
JEAN LEFEVRE / FAYOLLE / AGILIS



Plus d'infos
Sur chantiers.paris.fr
et au 3975* *SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

MERCI POUR VOTRE PATIENCE

